

Axiom Contingent Capital

Un Compartiment d'AXIOM LUX,

Part C (EUR) - Code ISIN : LU1876458750

Montant minimal de souscription 50 000 €

Société de Gestion : AXIOM Alternative Investments

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Les caractéristiques essentielles du compartiment sont les suivantes :

- Le compartiment a pour objectif d'obtenir, sur l'horizon minimum de trois ans, un rendement égal ou supérieur, frais de gestion déduits, à celui de son indice de référence BofA Contingent Capital Index (coupon réinvesti) en tirant parti des opportunités majeures existantes sur le marché obligataire international ;
- La politique d'investissement du compartiment consiste à sélectionner des obligations ou titres de créances émis par des institutions financières ; L'utilisation d'obligations subordonnées et notamment d'obligations dites Additional Tier 1 sera au cœur du processus d'investissement.
- Les obligations et autres titres de créances appartiennent à la catégorie « subordonnées financières », laquelle présente un caractère plus spéculatif et un risque de défaut plus important, en contrepartie d'un rendement plus élevé. Une dette est dite subordonnée lorsque son remboursement dépend du remboursement initial des autres créanciers (créanciers privilégiés, créanciers chirographaires). Ainsi, le créancier subordonné sera remboursé après les créanciers ordinaires, mais avant les actionnaires.
- L'acquisition ou la cession des obligations ou titres de créances repose sur une analyse interne du risque de crédit de l'émetteur. Le compartiment pourra investir la totalité de l'actif sur tout type de qualité de titres de créances, notés par les principales agences de notation High Yield - titres réputés hautement spéculatifs - ou jugée équivalente par la Société ;

- Le compartiment peut couvrir son risque crédit par l'intermédiaire de CDS (Credit Default Swap) ou exposer sa poche cash au marché du crédit avec des CDS ;
- Le compartiment est en permanence exposé sur les marchés de taux des pays de l'OCDE ; plus particulièrement, sur les marchés de taux des pays de la zone euro, du Royaume-Uni, de la Suisse et des Etats-Unis. L'exposition sur chacun de ces marchés peut être de 100%. Pour les marchés des pays non membre de l'OCDE, l'exposition sera accessoire (moins de 10%) ;
- Une partie de l'actif pouvant être libellé dans des devises différentes de la devise de référence, le compartiment sera couvert systématiquement contre ce risque. Cependant un risque accessoire existe.
- La gestion est complètement discrétionnaire. Suivant les conditions de marché et les opportunités, des arbitrages sont effectués ;
- Le compartiment est géré à l'intérieur d'une fourchette de sensibilité allant de 0 à 10 ;

Autres informations

- La durée de placement recommandée est de trois ans minimum ;
- L'OPCVM capitalise ses revenus ;
- Les demandes de souscription et de rachat de parts sont reçues à tout moment et centralisées le jour de valorisation, au plus tard à 12h00 et exécutées quotidiennement ;
- Ce compartiment a pour classification : « obligations et autres titres de créances internationaux ».

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque faible,

Rendement potentiellement plus faible

A risque plus élevé,

Rendement potentiellement plus élevé



Ce compartiment appartient à la catégorie de risque 4 du fait de son exposition globale aux marchés de taux au travers de titres spéculatifs appartenant à la catégorie « haut rendement » qui représentent un rendement élevé en contrepartie d'un risque de défaut plus important.

- Les données historiques, utilisées pour calculer le niveau de risque, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de ce compartiment ;
- La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque" ;
- La catégorie de risque associée à ce compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- L'OPCVM n'est pas garanti en capital.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur :

Risque crédit : l'investisseur s'expose aux défauts des obligations choisies dans le portefeuille. Ce risque pourra représenter jusqu'à 100% du portefeuille. La réalisation de ce risque peut entraîner la baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.

Risque de contrepartie : le compartiment peut subir des pertes en cas de défaillance d'une contrepartie incapable de faire face à ses obligations contractuelles.

Risque de liquidité : il s'agit de la difficulté ou de l'impossibilité de réaliser la cession de titres détenus en portefeuille en temps opportun et au prix de valorisation du portefeuille, en raison de la taille réduite du marché ou de l'absence de volume sur le marché où sont habituellement négociés ces titres.

FRAIS

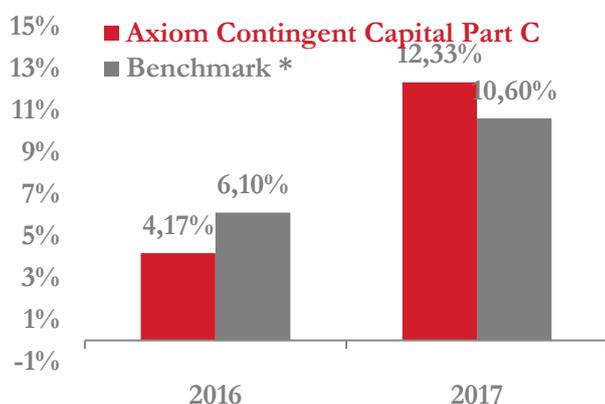
Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution de parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	2% maximum
Frais de sortie	2% maximum
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, vous pouvez donc payer moins. Vous pouvez obtenir de votre conseiller ou de votre distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année	
Frais courants	0.95% TTC maximum par an*
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances	
Commission de surperformance	Néant

*Les frais courants peuvent varier d'un exercice à l'autre. Ils ne comprennent ni les commissions de surperformance, ni les commissions de mouvement.

Pour plus d'information sur les frais, il est conseillé aux investisseurs de se reporter au prospectus de ce compartiment.

PERFORMANCES PASSES



Les performances passées sont basées sur les performances passées du fonds français absorbé qui a été créé en 2015.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps. Elles ne prennent pas en compte les coûts et commissions supportés lors de l'émission et du rachat des parts mais incluent les frais courants et les frais d'intermédiation ainsi que les éventuelles commissions de surperformance prélevées. Les calculs de performance sont réalisés en Euro coupons nets réinvestis

* BofA Contingent Capital Index (coupon réinvesti)

INFORMATIONS PRATIQUES

- Dépositaire : CACEIS Bank, Luxembourg Branch, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.
- Correspondant Centralisateur : CACEIS BANK – 1-3, place Valhubert – 75013 Paris
- Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles auprès de la société de gestion sur simple demande écrite à : Axiom Alternative Investments – 39, Avenue Pierre 1^{er} de Serbie – 75008 Paris ou à l'adresse électronique suivante : contact@axiom-ai.com
- Fiscalité : Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé à l'investisseur de se renseigner à ce sujet auprès de son conseil ou de son distributeur.
- La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion à l'adresse postale mentionnée ci-dessus et sur son site internet www.axiom-ai.com
- La responsabilité d'Axiom Alternative Investments management ne peut être engagée que si les déclarations contenues dans le présent document sont trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de ce compartiment.
- Des informations sur les autres catégories de parts peuvent également être obtenues auprès de la société de gestion
- Les rapports annuels et semestriels de ce compartiment sont disponibles auprès de la Société
- La politique de rémunération est disponible sur le site internet d'Axiom Alternative Investments www.axiom-ai.com. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur demande. Toute demande de complément d'information doit être adressée au service juridique des OPC de Axiom Alternative Investments.

Ce compartiment est agréé en France et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

Axiom Alternative Investments est agréée en France et réglementée par l'AMF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 31 Aout 2018

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Axiom Contingent Capital

Un Compartiment d'AXIOM LUX,

Part R (EUR) - Code ISIN : LU1876458834

Montant minimal de souscription 50 000 €

Société de Gestion : AXIOM Alternative Investments

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Les caractéristiques essentielles du compartiment sont les suivantes :

- Le compartiment a pour objectif d'obtenir, sur l'horizon minimum de trois ans, un rendement égal ou supérieur, frais de gestion déduits, à celui de son indice de référence BofA Contingent Capital Index (coupon réinvesti) en tirant parti des opportunités majeures existantes sur le marché obligataire international ;
- La politique d'investissement du compartiment consiste à sélectionner des obligations ou titres de créances émis par des institutions financières ; L'utilisation d'obligations subordonnées et notamment d'obligations dites Additional Tier 1 sera au cœur du processus d'investissement.
- Les obligations et autres titres de créances appartiennent à la catégorie « subordonnées financières », laquelle présente un caractère plus spéculatif et un risque de défaut plus important, en contrepartie d'un rendement plus élevé. Une dette est dite subordonnée lorsque son remboursement dépend du remboursement initial des autres créanciers (créanciers privilégiés, créanciers chirographaires). Ainsi, le créancier subordonné sera remboursé après les créanciers ordinaires, mais avant les actionnaires.
- L'acquisition ou la cession des obligations ou titres de créances repose sur une analyse interne du risque de crédit de l'émetteur. Le compartiment pourra investir la totalité de l'actif sur tout type de qualité de titres de créances, notés par les principales agences de notation High Yield - titres réputés hautement spéculatifs - ou jugée équivalente par la Société ;

- Le compartiment peut couvrir son risque crédit par l'intermédiaire de CDS (Credit Default Swap) ou exposer sa poche cash au marché du crédit avec des CDS ;
- Le compartiment est en permanence exposé sur les marchés de taux des pays de l'OCDE ; plus particulièrement, sur les marchés de taux des pays de la zone euro, du Royaume-Uni, de la Suisse et des Etats-Unis. L'exposition sur chacun de ces marchés peut être de 100%. Pour les marchés des pays non membre de l'OCDE, l'exposition sera accessoire (moins de 10%) ;
- Une partie de l'actif pouvant être libellé dans des devises différentes de la devise de référence, le compartiment sera couvert systématiquement contre ce risque. Cependant un risque accessoire existe.
- La gestion est complètement discrétionnaire. Suivant les conditions de marché et les opportunités, des arbitrages sont effectués ;
- Le compartiment est géré à l'intérieur d'une fourchette de sensibilité allant de 0 à 10 ;

Autres informations

- La durée de placement recommandée est de trois ans minimum ;
- L'OPCVM capitalise ses revenus ;
- Les demandes de souscription et de rachat de parts sont reçues à tout moment et centralisées le jour de valorisation, au plus tard à 12h00 et exécutées quotidiennement ;
- Ce compartiment a pour classification : « obligations et autres titres de créances internationaux ».

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque faible,

Rendement potentiellement plus faible

A risque plus élevé,

Rendement potentiellement plus élevé



Ce compartiment appartient à la catégorie de risque 4 du fait de son exposition globale aux marchés de taux au travers de titres spéculatifs appartenant à la catégorie « haut rendement » qui représentent un rendement élevé en contrepartie d'un risque de défaut plus important.

- Les données historiques, utilisées pour calculer le niveau de risque, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de ce compartiment ;
- La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque" ;
- La catégorie de risque associée à ce compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- L'OPCVM n'est pas garanti en capital.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur :

Risque crédit : l'investisseur s'expose aux défauts des obligations choisies dans le portefeuille. Ce risque pourra représenter jusqu'à 100% du portefeuille. La réalisation de ce risque peut entraîner la baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.

Risque de contrepartie : le compartiment peut subir des pertes en cas de défaillance d'une contrepartie incapable de faire face à ses obligations contractuelles.

Risque de liquidité : il s'agit de la difficulté ou de l'impossibilité de réaliser la cession de titres détenus en portefeuille en temps opportun et au prix de valorisation du portefeuille, en raison de la taille réduite du marché ou de l'absence de volume sur le marché où sont habituellement négociés ces titres.

FRAIS

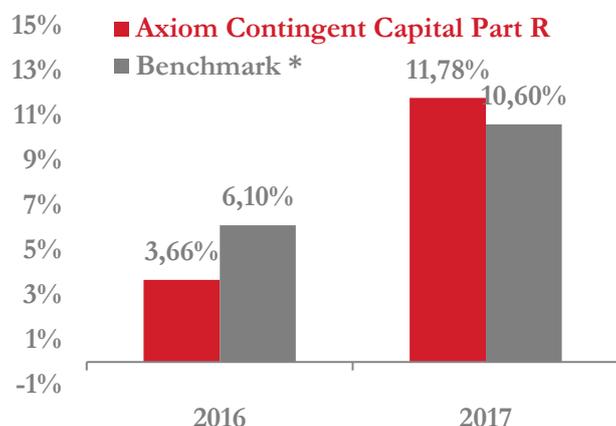
Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution de parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	2% maximum
Frais de sortie	2% maximum
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, vous pouvez donc payer moins. Vous pouvez obtenir de votre conseiller ou de votre distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année	
Frais courants	1.45% TTC maximum par an*
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances	
Commission de surperformance	Néant

*Les frais courants peuvent varier d'un exercice à l'autre. Ils ne comprennent ni les commissions de surperformance, ni les commissions de mouvement.

Pour plus d'information sur les frais, il est conseillé aux investisseurs de se reporter au prospectus de ce compartiment.

PERFORMANCES PASSES



Les performances passées sont basées sur les performances passées du fonds français absorbé qui a été créé en 2015.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps. Elles ne prennent pas en compte les coûts et commissions supportés lors de l'émission et du rachat des parts mais incluent les frais courants et les frais d'intermédiation ainsi que les éventuelles commissions de surperformance prélevées. Les calculs de performance sont réalisés en Euro coupons nets réinvestis

* BofA Contingent Capital Index (coupon réinvesti)

INFORMATIONS PRATIQUES

- Dépositaire : CACEIS Bank, Luxembourg Branch, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.
- Correspondant Centralisateur : CACEIS BANK – 1-3, place Valhubert – 75013 Paris
- Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles auprès de la société de gestion sur simple demande écrite à : Axiom Alternative Investments – 39, Avenue Pierre 1^{er} de Serbie – 75008 Paris ou à l'adresse électronique suivante : contact@axiom-ai.com
- Fiscalité : Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé à l'investisseur de se renseigner à ce sujet auprès de son conseil ou de son distributeur.
- La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion à l'adresse postale mentionnée ci-dessus et sur son site internet www.axiom-ai.com
- La responsabilité d'Axiom Alternative Investments management ne peut être engagée que si les déclarations contenues dans le présent document sont trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de ce compartiment.
- Des informations sur les autres catégories de parts peuvent également être obtenues auprès de la société de gestion
- Les rapports annuels et semestriels de ce compartiment sont disponibles auprès de la Société
- La politique de rémunération est disponible sur le site internet d'Axiom Alternative Investments www.axiom-ai.com. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur demande. Toute demande de complément d'information doit être adressée au service juridique des OPC de Axiom Alternative Investments.

Ce compartiment est agréé en France et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

Axiom Alternative Investments est agréée en France et réglementée par l'AMF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 31 Aout 2018

Axiom Contingent Capital

Un Compartiment d'AXIOM LUX,

Part E (GBP) - Code ISIN : LU1876458917

Montant minimal de souscription 50 000 £

Société de Gestion : AXIOM Alternative Investments

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Les caractéristiques essentielles du compartiment sont les suivantes :

- Le compartiment a pour objectif d'obtenir, sur l'horizon minimum de trois ans, un rendement égal ou supérieur, frais de gestion déduits, à celui de son indice de référence BofA Contingent Capital Index (coupon réinvesti) en tirant parti des opportunités majeures existantes sur le marché obligataire international ;
- La politique d'investissement du compartiment consiste à sélectionner des obligations ou titres de créances émis par des institutions financières ; L'utilisation d'obligations subordonnées et notamment d'obligations dites Additional Tier 1 sera au cœur du processus d'investissement.
- Les obligations et autres titres de créances appartiennent à la catégorie « subordonnées financières », laquelle présente un caractère plus spéculatif et un risque de défaut plus important, en contrepartie d'un rendement plus élevé. Une dette est dite subordonnée lorsque son remboursement dépend du remboursement initial des autres créanciers (créanciers privilégiés, créanciers chirographaires). Ainsi, le créancier subordonné sera remboursé après les créanciers ordinaires, mais avant les actionnaires.
- L'acquisition ou la cession des obligations ou titres de créances repose sur une analyse interne du risque de crédit de l'émetteur. Le compartiment pourra investir la totalité de l'actif sur tout type de qualité de titres de créances, notés par les principales agences de notation High Yield - titres réputés hautement spéculatifs - ou jugée équivalente par la Société ;

- Le compartiment peut couvrir son risque crédit par l'intermédiaire de CDS (Credit Default Swap) ou exposer sa poche cash au marché du crédit avec des CDS ;
- Le compartiment est en permanence exposé sur les marchés de taux des pays de l'OCDE ; plus particulièrement, sur les marchés de taux des pays de la zone euro, du Royaume-Uni, de la Suisse et des Etats-Unis. L'exposition sur chacun de ces marchés peut être de 100%. Pour les marchés des pays non membre de l'OCDE, l'exposition sera accessoire (moins de 10%) ;
- Une partie de l'actif pouvant être libellé dans des devises différentes de la devise de référence, le compartiment sera couvert systématiquement contre ce risque. Cependant un risque accessoire existe.
- La gestion est complètement discrétionnaire. Suivant les conditions de marché et les opportunités, des arbitrages sont effectués ;
- Le compartiment est géré à l'intérieur d'une fourchette de sensibilité allant de 0 à 10 ;

Autres informations

- La durée de placement recommandée est de trois ans minimum ;
- L'OPCVM capitalise ses revenus ;
- Les demandes de souscription et de rachat de parts sont reçues à tout moment et centralisées le jour de valorisation, au plus tard à 12h00 et exécutées quotidiennement ;
- Ce compartiment a pour classification : « obligations et autres titres de créances internationaux ».

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque faible,

Rendement potentiellement plus faible

A risque plus élevé,

Rendement potentiellement plus élevé



Ce compartiment appartient à la catégorie de risque 4 du fait de son exposition globale aux marchés de taux au travers de titres spéculatifs appartenant à la catégorie « haut rendement » qui représentent un rendement élevé en contrepartie d'un risque de défaut plus important.

- Les données historiques, utilisées pour calculer le niveau de risque, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de ce compartiment ;
- La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque" ;
- La catégorie de risque associée à ce compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- L'OPCVM n'est pas garanti en capital.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur :

Risque crédit : l'investisseur s'expose aux défauts des obligations choisies dans le portefeuille. Ce risque pourra représenter jusqu'à 100% du portefeuille. La réalisation de ce risque peut entraîner la baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.

Risque de contrepartie : le compartiment peut subir des pertes en cas de défaillance d'une contrepartie incapable de faire face à ses obligations contractuelles.

Risque de liquidité : il s'agit de la difficulté ou de l'impossibilité de réaliser la cession de titres détenus en portefeuille en temps opportun et au prix de valorisation du portefeuille, en raison de la taille réduite du marché ou de l'absence de volume sur le marché où sont habituellement négociés ces titres.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution de parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	2% maximum
Frais de sortie	2% maximum
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, vous pouvez donc payer moins. Vous pouvez obtenir de votre conseiller ou de votre distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année	
Frais courants	0.95% TTC maximum par an*
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances	
Commission de surperformance	Néant

*Les frais courants peuvent varier d'un exercice à l'autre. Ils ne comprennent ni les commissions de surperformance, ni les commissions de mouvement.

Pour plus d'information sur les frais, il est conseillé aux investisseurs de se reporter au prospectus de ce compartiment.

PERFORMANCES PASSES

Les performances passées sont basées sur les performances passées du fonds français absorbé qui a été créé en 2015.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps. Elles ne prennent pas en compte les coûts et commissions supportés lors de l'émission et du rachat des parts mais incluent les frais courants et les frais d'intermédiation ainsi que les éventuelles commissions de surperformance prélevées. Les calculs de performance sont réalisés en Euro coupons nets réinvestis

* BofA Contingent Capital Index (coupon réinvesti)

INFORMATIONS PRATIQUES

- Dépositaire : CACEIS Bank, Luxembourg Branch, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.
- Correspondant Centralisateur : CACEIS BANK – 1-3, place Valhubert – 75013 Paris
- Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles auprès de la société de gestion sur simple demande écrite à : Axiom Alternative Investments – 39, Avenue Pierre 1^{er} de Serbie – 75008 Paris ou à l'adresse électronique suivante : contact@axiom-ai.com
- Fiscalité : Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé à l'investisseur de se renseigner à ce sujet auprès de son conseil ou de son distributeur.
- La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion à l'adresse postale mentionnée ci-dessus et sur son site internet www.axiom-ai.com
- La responsabilité d'Axiom Alternative Investments management ne peut être engagée que si les déclarations contenues dans le présent document sont trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de ce compartiment.
- Des informations sur les autres catégories de parts peuvent également être obtenues auprès de la société de gestion
- Les rapports annuels et semestriels de ce compartiment sont disponibles auprès de la Société
- La politique de rémunération est disponible sur le site internet d'Axiom Alternative Investments www.axiom-ai.com. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur demande. Toute demande de complément d'information doit être adressée au service juridique des OPC de Axiom Alternative Investments.

Ce compartiment est agréé en France et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

Axiom Alternative Investments est agréée en France et réglementée par l'AMF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 31 Aout 2018

Axiom Contingent Capital

Un Compartiment d'AXIOM LUX,

Part Z (EUR) - Code ISIN : LU1876459055

Montant minimal de souscription 50 000 €

Société de Gestion : AXIOM Alternative Investments

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Les caractéristiques essentielles du compartiment sont les suivantes :

- Le compartiment a pour objectif d'obtenir, sur l'horizon minimum de trois ans, un rendement égal ou supérieur, frais de gestion déduits, à celui de son indice de référence BofA Contingent Capital Index (coupon réinvesti) en tirant parti des opportunités majeures existantes sur le marché obligataire international ;
- La politique d'investissement du compartiment consiste à sélectionner des obligations ou titres de créances émis par des institutions financières ; L'utilisation d'obligations subordonnées et notamment d'obligations dites Additional Tier 1 sera au cœur du processus d'investissement.
- Les obligations et autres titres de créances appartiennent à la catégorie « subordonnées financières », laquelle présente un caractère plus spéculatif et un risque de défaut plus important, en contrepartie d'un rendement plus élevé. Une dette est dite subordonnée lorsque son remboursement dépend du remboursement initial des autres créanciers (créanciers privilégiés, créanciers chirographaires). Ainsi, le créancier subordonné sera remboursé après les créanciers ordinaires, mais avant les actionnaires.
- L'acquisition ou la cession des obligations ou titres de créances repose sur une analyse interne du risque de crédit de l'émetteur. Le compartiment pourra investir la totalité de l'actif sur tout type de qualité de titres de créances, notés par les principales agences de notation High Yield - titres réputés hautement spéculatifs - ou jugée équivalente par la Société ;

- Le compartiment peut couvrir son risque crédit par l'intermédiaire de CDS (Credit Default Swap) ou exposer sa poche cash au marché du crédit avec des CDS ;
- Le compartiment est en permanence exposé sur les marchés de taux des pays de l'OCDE ; plus particulièrement, sur les marchés de taux des pays de la zone euro, du Royaume-Uni, de la Suisse et des Etats-Unis. L'exposition sur chacun de ces marchés peut être de 100%. Pour les marchés des pays non membre de l'OCDE, l'exposition sera accessoire (moins de 10%) ;
- Une partie de l'actif pouvant être libellé dans des devises différentes de la devise de référence, le compartiment sera couvert systématiquement contre ce risque. Cependant un risque accessoire existe.
- La gestion est complètement discrétionnaire. Suivant les conditions de marché et les opportunités, des arbitrages sont effectués ;
- Le compartiment est géré à l'intérieur d'une fourchette de sensibilité allant de 0 à 10 ;

Autres informations

- La durée de placement recommandée est de trois ans minimum ;
- L'OPCVM capitalise ses revenus ;
- Les demandes de souscription et de rachat de parts sont reçues à tout moment et centralisées le jour de valorisation, au plus tard à 12h00 et exécutées quotidiennement ;
- Ce compartiment a pour classification : « obligations et autres titres de créances internationaux ».

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque faible,

Rendement potentiellement plus faible

A risque plus élevé,

Rendement potentiellement plus élevé



Ce compartiment appartient à la catégorie de risque 4 du fait de son exposition globale aux marchés de taux au travers de titres spéculatifs appartenant à la catégorie « haut rendement » qui représentent un rendement élevé en contrepartie d'un risque de défaut plus important.

- Les données historiques, utilisées pour calculer le niveau de risque, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de ce compartiment ;
- La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque" ;
- La catégorie de risque associée à ce compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- L'OPCVM n'est pas garanti en capital.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur :

Risque crédit : l'investisseur s'expose aux défauts des obligations choisies dans le portefeuille. Ce risque pourra représenter jusqu'à 100% du portefeuille. La réalisation de ce risque peut entraîner la baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.

Risque de contrepartie : le compartiment peut subir des pertes en cas de défaillance d'une contrepartie incapable de faire face à ses obligations contractuelles.

Risque de liquidité : il s'agit de la difficulté ou de l'impossibilité de réaliser la cession de titres détenus en portefeuille en temps opportun et au prix de valorisation du portefeuille, en raison de la taille réduite du marché ou de l'absence de volume sur le marché où sont habituellement négociés ces titres.

FRAIS

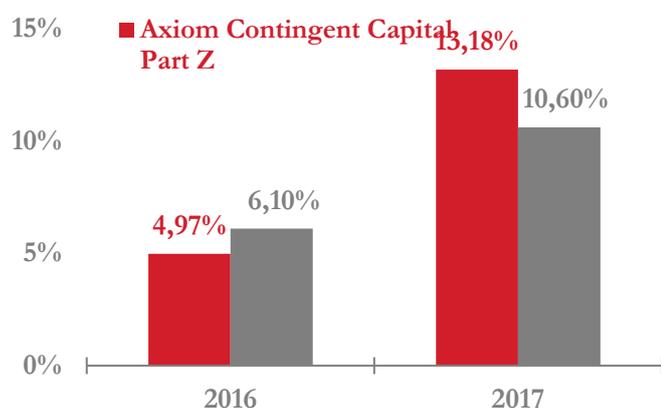
Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution de parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	10% maximum
Frais de sortie	10% maximum
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, vous pouvez donc payer moins. Vous pouvez obtenir de votre conseiller ou de votre distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année	
Frais courants	0.20% TTC maximum par an*
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances	
Commission de surperformance	Néant

*Les frais courants peuvent varier d'un exercice à l'autre. Ils ne comprennent ni les commissions de surperformance, ni les commissions de mouvement.

Pour plus d'information sur les frais, il est conseillé aux investisseurs de se reporter au prospectus de ce compartiment.

PERFORMANCES PASSES



Les performances passées sont basées sur les performances passées du fonds français absorbé qui a été créé en 2015.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps. Elles ne prennent pas en compte les coûts et commissions supportés lors de l'émission et du rachat des parts mais incluent les frais courants et les frais d'intermédiation ainsi que les éventuelles commissions de surperformance prélevées. Les calculs de performance sont réalisés en Euro coupons nets réinvestis

* BofA Contingent Capital Index (coupon réinvesti)

INFORMATIONS PRATIQUES

- Dépositaire : CACEIS Bank, Luxembourg Branch, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.
- Correspondant Centralisateur : CACEIS BANK – 1-3, place Valhubert – 75013 Paris
- Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles auprès de la société de gestion sur simple demande écrite à : Axiom Alternative Investments – 39, Avenue Pierre 1^{er} de Serbie – 75008 Paris ou à l'adresse électronique suivante : contact@axiom-ai.com
- Fiscalité : Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé à l'investisseur de se renseigner à ce sujet auprès de son conseil ou de son distributeur.
- La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion à l'adresse postale mentionnée ci-dessus et sur son site internet www.axiom-ai.com
- La responsabilité d'Axiom Alternative Investments management ne peut être engagée que si les déclarations contenues dans le présent document sont trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de ce compartiment.
- Des informations sur les autres catégories de parts peuvent également être obtenues auprès de la société de gestion
- Les rapports annuels et semestriels de ce compartiment sont disponibles auprès de la Société
- La politique de rémunération est disponible sur le site internet d'Axiom Alternative Investments www.axiom-ai.com. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur demande. Toute demande de complément d'information doit être adressée au service juridique des OPC de Axiom Alternative Investments.

Ce compartiment est agréé en France et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

Axiom Alternative Investments est agréée en France et réglementée par l'AMF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 31 Aout 2018

Axiom Contingent Capital

Un Compartiment d'AXIOM LUX,

Part CHF (CHF) - Code ISIN : LU1876459139

Montant minimal de souscription 50 000 CHF

Société de Gestion : AXIOM Alternative Investments

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Les caractéristiques essentielles du compartiment sont les suivantes :

- Le compartiment a pour objectif d'obtenir, sur l'horizon minimum de trois ans, un rendement égal ou supérieur, frais de gestion déduits, à celui de son indice de référence BofA Contingent Capital Index (coupon réinvesti) en tirant parti des opportunités majeures existantes sur le marché obligataire international ;
- La politique d'investissement du compartiment consiste à sélectionner des obligations ou titres de créances émis par des institutions financières ; L'utilisation d'obligations subordonnées et notamment d'obligations dites Additional Tier 1 sera au cœur du processus d'investissement.
- Les obligations et autres titres de créances appartiennent à la catégorie « subordonnées financières », laquelle présente un caractère plus spéculatif et un risque de défaut plus important, en contrepartie d'un rendement plus élevé. Une dette est dite subordonnée lorsque son remboursement dépend du remboursement initial des autres créanciers (créanciers privilégiés, créanciers chirographaires). Ainsi, le créancier subordonné sera remboursé après les créanciers ordinaires, mais avant les actionnaires.
- L'acquisition ou la cession des obligations ou titres de créances repose sur une analyse interne du risque de crédit de l'émetteur. Le compartiment pourra investir la totalité de l'actif sur tout type de qualité de titres de créances, notés par les principales agences de notation High Yield - titres réputés hautement spéculatifs - ou jugée équivalente par la Société ;

- Le compartiment peut couvrir son risque crédit par l'intermédiaire de CDS (Credit Default Swap) ou exposer sa poche cash au marché du crédit avec des CDS ;
- Le compartiment est en permanence exposé sur les marchés de taux des pays de l'OCDE ; plus particulièrement, sur les marchés de taux des pays de la zone euro, du Royaume-Uni, de la Suisse et des Etats-Unis. L'exposition sur chacun de ces marchés peut être de 100%. Pour les marchés des pays non membre de l'OCDE, l'exposition sera accessoire (moins de 10%) ;
- Une partie de l'actif pouvant être libellé dans des devises différentes de la devise de référence, le compartiment sera couvert systématiquement contre ce risque. Cependant un risque accessoire existe.
- La gestion est complètement discrétionnaire. Suivant les conditions de marché et les opportunités, des arbitrages sont effectués ;
- Le compartiment est géré à l'intérieur d'une fourchette de sensibilité allant de 0 à 10 ;

Autres informations

- La durée de placement recommandée est de trois ans minimum ;
- L'OPCVM capitalise ses revenus ;
- Les demandes de souscription et de rachat de parts sont reçues à tout moment et centralisées le jour de valorisation, au plus tard à 12h00 et exécutées quotidiennement ;
- Ce compartiment a pour classification : « obligations et autres titres de créances internationaux ».

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque faible,

Rendement potentiellement plus faible

A risque plus élevé,

Rendement potentiellement plus élevé



Ce compartiment appartient à la catégorie de risque 4 du fait de son exposition globale aux marchés de taux au travers de titres spéculatifs appartenant à la catégorie « haut rendement » qui représentent un rendement élevé en contrepartie d'un risque de défaut plus important.

- Les données historiques, utilisées pour calculer le niveau de risque, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de ce compartiment ;
- La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque" ;
- La catégorie de risque associée à ce compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- L'OPCVM n'est pas garanti en capital.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur :

Risque crédit : l'investisseur s'expose aux défauts des obligations choisies dans le portefeuille. Ce risque pourra représenter jusqu'à 100% du portefeuille. La réalisation de ce risque peut entraîner la baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.

Risque de contrepartie : le compartiment peut subir des pertes en cas de défaillance d'une contrepartie incapable de faire face à ses obligations contractuelles.

Risque de liquidité : il s'agit de la difficulté ou de l'impossibilité de réaliser la cession de titres détenus en portefeuille en temps opportun et au prix de valorisation du portefeuille, en raison de la taille réduite du marché ou de l'absence de volume sur le marché où sont habituellement négociés ces titres.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution de parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	2% maximum
Frais de sortie	2% maximum
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, vous pouvez donc payer moins. Vous pouvez obtenir de votre conseiller ou de votre distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année	
Frais courants	0.95% TTC maximum par an*
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances	
Commission de surperformance	Néant

*Les frais courants peuvent varier d'un exercice à l'autre. Ils ne comprennent ni les commissions de surperformance, ni les commissions de mouvement.

Pour plus d'information sur les frais, il est conseillé aux investisseurs de se reporter au prospectus de ce compartiment.

PERFORMANCES PASSES

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps. Elles ne prennent pas en compte les coûts et commissions supportés lors de l'émission et du rachat des parts mais incluent les frais courants et les frais d'intermédiation ainsi que les éventuelles commissions de surperformance prélevées. Les calculs de performance sont réalisés en Euro coupons nets réinvestis

* BofA Contingent Capital Index (coupon réinvesti)

INFORMATIONS PRATIQUES

- Dépositaire : CACEIS Bank, Luxembourg Branch, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.
- Correspondant Centralisateur : CACEIS BANK – 1-3, place Valhubert – 75013 Paris
- Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles auprès de la société de gestion sur simple demande écrite à : Axiom Alternative Investments – 39, Avenue Pierre 1^{er} de Serbie – 75008 Paris ou à l'adresse électronique suivante : contact@axiom-ai.com
- Fiscalité : Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé à l'investisseur de se renseigner à ce sujet auprès de son conseil ou de son distributeur.
- La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion à l'adresse postale mentionnée ci-dessus et sur son site internet www.axiom-ai.com
- La responsabilité d'Axiom Alternative Investments management ne peut être engagée que si les déclarations contenues dans le présent document sont trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de ce compartiment.
- Des informations sur les autres catégories de parts peuvent également être obtenues auprès de la société de gestion
- Les rapports annuels et semestriels de ce compartiment sont disponibles auprès de la Société
- La politique de rémunération est disponible sur le site internet d'Axiom Alternative Investments www.axiom-ai.com. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur demande. Toute demande de complément d'information doit être adressée au service juridique des OPC de Axiom Alternative Investments.

Ce compartiment est agréé en France et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

Axiom Alternative Investments est agréée en France et réglementée par l'AMF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 31 Aout 2018